

# **EURO 2008 – SUISSE AUTRICHE**

## **7 JUIN 2008 – 29 JUIN 2008**

### **Règlement du concours de pronostics**

#### **Article 1 : Durée et droit de participation**

Le présent concours de pronostics appelé Concours de pronostics Euro 2008 est valable pour la période de l'Euro 2008 de Football en Suisse et en Autriche. Ce concours est ouvert à tous. Une participation de 5€ vous est demandée après l'inscription afin de récompenser les 3 premiers du concours.

La mauvaise foi est plus que recommandée et les mauvais joueurs acceptés (ils sont le plus souvent de mauvaise foi !!).

#### **Article 2 : Objet du concours**

Ce concours est à but ludique, afin de connaître le plus fin connaisseur de football parmi nous. Un classement de l'ensemble des participants sera effectué quotidiennement. Il s'agit de donner un pronostic sur le score exact de chaque rencontre.

#### **Article 3 : Définition**

3.1 Le concours de pronostics Euro 2008 est constitué de plusieurs jeux de pronostics sportifs indépendants, faisant appel aux résultats de plusieurs rencontres sportives relevant d'un jeu de ballon communément appelé football par les puristes et foot par le commun des péquenots et fooooooooootbbaalllll par Eugène Saccomano et quelques hallucinés Brésiliens.

3.2 Dans le présent règlement et au cours des échanges à venir, certains termes ou expressions ont la définition suivante :

- "jeu" : ce terme désigne, d'une part, l'ensemble des règles propres à chaque formule de jeu mentionnée au sous-article 3.1 et, d'autre part, l'ensemble des éléments de participation propres à chaque joueur, (on peut appeler cela aussi des pronostics si quelques bas-de-plafond ont du mal à comprendre).
- "rencontre" : manifestation sportive opposant deux équipes de football
- "événement" : ensemble de rencontres permettant aux joueurs de pronostiquer simultanément sur celles-ci ; la liste des rencontres d'un événement est portée à la connaissance des joueurs avant le début de chaque tour de la compétition sur le site du concours de pronostics Fifa 2006. Seule cette liste a valeur officielle.
- "GO" : il désigne un Gentil Organisateur. Ils animent et surveillent le forum.

#### **Article 4 : Envoi des pronostics**

4.1 L'ensemble des résultats concernant la première phase ainsi que le vainqueur final doit parvenir à l'organisateur du concours de pronostics Euro 2008 au plus tard le 7 juin à 17h30 (soit 30 minutes avant le début de la compétition) à l'adresse mail [concoursprono@orange.fr](mailto:concoursprono@orange.fr) en renvoyant le fichier Excel Prono\_euro\_2008.xls.

4.2 Les pronostics pour les rencontres suivantes sont à fournir au plus tard 1h avant le début de la rencontre du premier match du tour.

4.3 Les différents tours de la compétition sont les suivants : 1<sup>ère</sup> phase, ¼ de finale, ½ finale et finale.

4.4 Le résultat demandé est le résultat à la fin du temps réglementaire pour la première phase, à la fin des prolongations pour les rencontres suivantes (Les matchs nuls sont donc envisageables et possibles).

4.5 Le délai d'une heure avant la rencontre pour la validation des pronostics permet à l'organisateur du concours de préparer une news sur le concours avant le début du match.

#### **Article 5** : *Barèmes des points par match*

Afin de départager l'ensemble des participants, un barème de points est mis en place :

- Résultat exact du match : 5 pts
- Bon résultat du match, bonne différence de but mais mauvais score : 4 pts
- Bon résultat du match mais mauvaise différence de but et mauvais score : 3 pts
- Mauvais résultat mais bon nombre de but marqué par l'une des deux équipes : 1 pt
- Autre cas : 0 pt

#### **Article 6** : *Bonus pour vainqueur final*

Un bonus de 50 points est accordé pour un bon pronostic du vainqueur final. Un bonus de 20 points est accordé si l'équipe pronostiquée gagnante est finaliste.

#### **Article 7** : *Bonus pour classement*

Un bonus de 10 points est accordé par classement de poule pour 4 équipes bien placées.

Un bonus de 5 points est accordé par classement de poule pour 2 équipes bien placées.

Un bonus de 1 point est accordé par classement de poule pour 1 équipe bien placée.

#### **Article 8** : *Litiges*

En cas de litiges, les réclamations sont à apporter à l'organisateur du concours. Lui seul a compétence pour trancher en cas de litiges.

#### **Article 9** : *Organisateur*

Les organisateurs sont joignables par mail à l'adresse suivante : [concoursprono@orange.fr](mailto:concoursprono@orange.fr).

#### **Article 10** : *Modifications*

Le présent règlement pourra faire l'objet de modifications suivant la mauvaise foi des organisateurs du concours.

#### **Article 11** : *Netiquette*

Il est demandé à l'ensemble des participants d'éviter tout débordement sous peine de sanction par rappel à l'ordre ou exclusion. Néanmoins, le respect de la netiquette n'influe pas sur la mauvaise fois.

**Article 12** : *Palmarès*

Les vainqueurs des précédentes éditions sont :

Euro 2004 : Buz

Coupe du Monde 2006 : Cotcot

Championnat de France L1-L2 2007 – 2008 : En cours

**Article 13** : *Adhésion*

La participation au concours vaut pour acceptation du présent règlement. Les Gentils Organisateurs se réservent le droit de refuser la participation de certains candidats.

Fait à Strasbourg, le 27 avril 2008

Les Gentils Organisateurs